

Je souffre de troubles du rythme : je comprends ma maladie

Groupe Cardiologie Emaillieurs

Adresse du site : www.docvadis.fr/groupe.cardiologie.emailleurs



Validé par
le Comité Scientifique Cardiologie

Dans certaines circonstances, le rythme cardiaque est irrégulier. Le cœur n'assure plus normalement son travail de pompe et les conséquences peuvent être graves.

Qu'est-ce qu'un trouble du rythme ?

Dans des conditions normales, le cœur bat à un rythme régulier, entre 60 et 90 fois par minute, chez un adulte au repos. Chaque battement correspond à la contraction de différentes parties du cœur suivant un ordre et un rythme précis et régulier.

Pourquoi mon rythme cardiaque est-il perturbé ?

L'origine est diverse et parfois inconnue.

Ce peut être une insuffisance cardiaque, des séquelles d'infarctus du myocarde, les suites d'une intervention chirurgicale sur les poumons ou le cœur. Ce peut aussi être lié à une maladie rhumatismale, une infection du cœur ou une autre maladie infectieuse.

Y a-t-il plusieurs sortes de troubles du rythme ?

On distingue 3 types de troubles du rythme :

- La bradycardie : le rythme cardiaque est inférieur à la normale (< 60 battements/minute).
- La tachycardie : le rythme cardiaque est supérieur à la normale (> 100 battements/minute).
- L'arythmie : le rythme cardiaque est irrégulier et anarchique.

Quels signes doivent m'alerter sur mes troubles du rythme ?

- Des palpitations : vous sentez votre cœur battre de manière anormale ou comme un emballement du cœur, puis un retour brutal à un rythme lent.
- Des vertiges.
- Une sensation de gêne dans la poitrine.
- Un essoufflement.
- Et, parfois, il n'y a pas de signe.

Comment le trouble de mon rythme cardiaque va-t-il être traité ?

Le plus souvent, la prise d'un traitement médicamenteux dit « anti-arythmique » suffit.

Il est aussi nécessaire, parfois, de fluidifier le sang par un traitement appelé « traitement anticoagulant » pour éviter que des caillots ne se forment et ne partent dans le cerveau ou ailleurs.

Il est recommandé l'arrêt ou la diminution de la consommation de tabac, de café et d'alcool.

Les troubles du rythme nécessitent la prise de médicaments agissant

directement sur le fonctionnement du cœur. Il faut impérativement prendre votre traitement chaque jour sans jamais changer le dosage vous-même.